



Service Formation
Emmanuelle RENAUD
Isabelle DE OLIVEIRA
Tél. : 02 47 48 37 87

Fax : 02 47 48 17 36
formation@cda37.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'INDRE-ET-LOIRE
Service Formation
38 rue Augustin Fresnel
BP 50139
37171 Chambray-lès-Tours cedex



Nos partenaires :



Pour + d'info :
Thibault LECUYER
02 47 48 37 81

Réalisation: Chambre d'agriculture 37 - 15 janvier 2019

Viticulture /
Œnologie

REGREFFER OU CURETER LES CEPS ATTEINTS DE MALADIES DU BOIS



Mercredi 13 mars 2019
lieu en fonction des inscriptions

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
INDRE-ET-LOIRE

mes
FORM@TIONS



REGREFFER OU CURETER LES CEPS ATTEINTS DE MALADIES DU BOIS

Mercredi 13 mars 2019

Lieu en fonction
des inscriptions

Vous êtes au réel, pensez au
crédit d'impôts, soit 70,21 €
pour 7 h de présence !

OBJECTIF

Découvrez les principes du greffage en fente et du curetage. Réalisez ces pratiques en toute sécurité pour optimiser les chances de réussite.

PROGRAMME

Principe du greffage en fente :

- préparation de la parcelle en fonction de sa conduite et du type de sol
- préparation des greffons et du greffage
- suivi des greffes
- présentation des outils et fournitures
- exercices d'affûtage de la serpette et du couteau à fendre
- entraînements à la découpe des greffons
- préparation et assemblage des ceps et des greffons
- pose du tuteur et buttage

Principe du curetage :

- pratique sur le terrain avec tronçonneuse

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges sur les pratiques de chacun.

Applications et exercices pratiques de terrain en petit groupe.

le + Restaurer ses
ceps atteints de maladies
du bois pour avoir un retour
de production après 2 ans
contre 6 avec un complant



INFOS PRATIQUES

Durée : 1 journée

Date : mercredi 13 mars 2019

Lieu : en fonction des inscriptions

Horaires prévus : 9 h 00 - 17 h 00

Public : Vignerons d'Indre-et-Loire et de la Sarthe

Tarif :

- **35 €*** pour les exploitants agricoles (à jour de ses cotisations MSA)
- **140 €** autres publics et salariés agricoles (possibilité de remboursement jusqu'à 25 % si l'employeur en fait la demande auprès du FAFSEA *)

* sous réserve des priorités et conditions de prise en charge de VIVEA et FAFSEA

Repas non inclus

Intervenant :

François Dal, technicien - SICAVAC

Responsable de stage :

Thibault Lecuyer, ingénieur
en viticulture - CA37

Bulletin d'inscription

à retourner 15 jours avant le début de la formation

REGREFFER OU CURETER LES CEPS ATTEINTS DE MALADIES DU BOIS

N° de SIRET :

Nom de l'entreprise (Earl, Gaec...) :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal :

Commune :

Date et lieu de naissance :

Adresse de messagerie :

Téléphone portable :

Statut : Chef d'exploitation Associé exploitant
 Associé non exploitant Conjoint collaborateur
 Cotisant de solidarité
 Autre, précisez :

Principales productions :

Grandes cultures Viticulture Arboriculture
 Maraîchage Bovins lait Bovins viande
 Caprins Ovins Porcins
 Produits fermiers Autres productions :

S'inscrit à la formation :
Regreffer ou cureter les ceps atteints de maladies du bois
Mercredi 13 mars 2019

Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
Service Formation

38 rue Augustin Fresnel - BP 50139 - 37171 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. : 02 47 48 37 87 - Fax : 02 47 48 17 36 - formation@cda37.fr

